

Technicien ou Technicienne en laboratoire (F/H/X) sous CDD

La Province de Namur recrute un.e technicien.ne en laboratoire (F/H/X) sous statut contractuel pour l'Office Provincial Agricole.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : A la mi-août 2024 – en fonction des disponibilités du candidat ou de la candidate
- Lieu de travail principal : Office Provincial Agricole Chemin d'Haljoux, 4 à 5590 CINEY
- Contrat : Contrat à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2025
- Votre candidature est attendue pour le 14 juillet 2024 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Office Provincial Agricole

L'Office Provincial Agricole appuie le monde agricole et horticole de la province de Namur (essentiellement les exploitants agricoles et horticoles, mais aussi les particuliers, directement ou par le biais de divers intervenants publics ou privés), contribuant ainsi à une agriculture durable de qualité.

L'OPA comporte une section laboratoire qui réalise annuellement quelques 5000 analyses de terre et plus de 9000 analyses de fourrage, en plus d'un nombre variable d'analyses d'aliments pour le bétail, d'effluents d'élevage, de la qualité en céréales et de la composition minérale de l'eau. Sa section agronomique délivre des conseils variés (fertilisation des cultures, équilibre des rations alimentaires pour le bétail,...), sur base d'interprétations d'analyses menées au laboratoire ou non. Il vient aussi en appui des initiatives de diversification agricole et constitue en outre l'ancrage namurois des centres pilotes agricoles (maïs, céréales, oléoprotéagineux, bio...).

Vos missions

Vous mettez en œuvre les protocoles définis pour la préparation des échantillons réceptionnés par le laboratoire (sous-échantillonnage, broyage, étuvage, stockage...), leur analyse et l'encodage de l'information en rapport et participez à la vérification des méthodes analytiques en place et futures.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse carriere2@province.namur.be

Votre profil

- Vous disposez d'un bachelier en rapport avec l'agronomie, la biologie ou la chimie. Un bachelier en chimie ou agronomie est un atout.
 - Disposer de minimum 2 ans d'expérience dans un laboratoire est un atout
- Remarque : Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape :

Une audition permettant d'évaluer la motivation des candidat.e.s, leur perception de la fonction et les compétences liées au poste.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
 - Type de contrat : Contrat à durée déterminée de la mi-août 2024 au 31 mars 2025 inclus.
 - Estimation de la rémunération : Technicien.ne en laboratoire - Grade d'Agent.e technique en chef - Echelle D9
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.379,86€
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 3.805,47€
- Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse carriere2@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur)
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail
- Remboursement de 0,145 euro/km parcouru en vélo

Comment postuler ?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse carriere2@province.namur.be (référence SVY) ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 14 juillet 2024 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Sylvie VANDEVORST au 081/77.57.01 ou via l'adresse mail carriere2@province.namur.be

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap. Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse carriere2@province.namur.be